

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbour'drou
Tout Nivelles pèirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Le wallon de Nivelles.

Le dernier numéro de la *Gazette de Nivelles* reproduit, en partie, un article paru dans le supplément littéraire du *Journal de Bruxelles* du 6 avril, sur le poème de M. Renard.

Voici ce que nous y lisons :

... La logique de ce petit morceau est inimitable; cela appartient en propre au pays, c'est une tournure toute locale et intraduisible. Sans doute, ce wallon de Nivelles n'a ni l'accent ni la couleur de l'esprit liégeois, si vieux par les siècles, si jeune par l'expression et demeuré d'une pureté extraordinaire. A Liège, le mot est volontiers agressif: il a des légèretés, des gamineries, des hardiesses; il cingle comme une lanterne et la vie éclate en onomatopées, en termes qui ont le son et la couleur et tout pleins de soucis artistes.

» Cela en fait une langue aristocratique, malgré son usage tout populaire.

» Le wallon de Nivelles est plus calme, plus pondéré.

» L'esprit est moins dans le mot, il est dans la pensée, donnant merveilleusement la synthèse de l'esprit moyen, de l'esprit bourgeois, simple et modeste, poétique sans exaltation ni mysticisme. Et il faut prendre ici *bourgeois* dans un sens favorable. Il y a de la sagesse, du bon sens pas étroit, de la mesure et une santé généreuse dans ce poème charmant. Quant à la langue même, peu colorée, mais excellente par le dessin et la composition, elle est un spécimen rare de bâtardise: c'est à la fois du wallon qui s'est francisé et du français altéré, formant une sorte de langage mixte assez accessible aux lecteurs qui ne connaissent pas le dialecte du terroir.

La *Gazette de Nivelles* dit, à la suite de ce passage :

» Il y a sans doute des réserves à faire en ce qui concerne cette dernière appréciation de la langue nivelloise, qui n'est pas, d'ailleurs, la langue du poème de *Jean d' Nivelles*, ce que l'on semble ignorer.

C'est bien vrai et si la langue de *Jean d' Nivelles* peut être accusée de bâtardise, n'est-ce pas à cause de son manque d'unité. M. Renard ayant cru devoir mêler les divers dialectes de l'arrondissement — qu'il connaît d'ailleurs à fond —, au lieu de parler le seul wallon de Braine-l'Alleud?

Nous admettons volontiers que le wallon de Nivelles n'ait « ni l'accent ni la couleur de l'esprit (ou plutôt du wallon) liégeois ». Ce dernier, avec ses mots éclatants et sa prononciation ouverte et rapide, sonne comme une fanfare, tandis que le nôtre, avec ses désinences plus sourdes et son accent plus trainard, frappe moins l'oreille et paraît moins vivant. Les terminaisons liégeoises *eie, eu, eur, a, etc.*, donnent aux poésies de ce dialecte une couleur que nous pourrions difficilement donner aux nôtres, embarrassés que nous sommes de nos *éyé, ont, ou* et autres désinences manquant tout-à-fait de relief.

Mais nous ne pouvons admettre que le wallon de Liège, « vieux par les siècles », comme le wallon de Nivelles, soit, plus que ce dernier, « jeune par l'expression et demeuré » d'une pureté extraordinaire.

Et, tout d'abord, ce n'est point par les écrits wallons qu'il faut apprécier la pureté de la langue; il suffit, en effet, d'ouvrir certains journaux wallons, publiés à Liège même, pour y trouver des « spécimens rares de bâtardise » et jusque dans les meilleures productions de certains poètes liégeois, on rencontre des tournures plutôt françaises que wallonnes.

Il ne faut non plus faire état du langage des bourgeois, de moins en moins nombreux, qui daignent encore parler wallon; soit ignorance, soit amour-propre, leur langue est aussi

«bâtarde» que l'est celle de l'homme du peuple illettré se mêlant de parler français.

Celui qui veut étudier et juger la langue d'une contrée doit s'adresser aux indigènes restés purs de toute influence exotique, à ceux qui ont toujours parlé cette langue et qui n'ont jamais connu qu'elle.

Eh bien, écoutez un de ces vrais Wallons nivellois, comme il en existe encore beaucoup — grâces à Dieu — et vous constaterez qu'il manie avec sûreté une langue pure, vivante, imagée et certes aussi peu « bourgeoise » que peut l'être le wallon liégeois.

On dit que le wallon s'en va : raison de plus, si cela est, pour recueillir avec un soin religieux la moisson encore abondante qu'il nous donne, comme on reçoit de la bouche d'un vieillard encore vert les précieux enseignements d'une longue vie. G. W.

Les élections de la garde civique.

La garde civique est une société où l'on va pour s'amuser. Ces paroles sont extraites d'un discours prononcé, l'année dernière, par un officier de la garde, dans une réunion tenue la veille d'une élection.

Certes, la séance tenue dimanche dernier pour procéder au remplacement des officiers et sous-officiers démissionnaires et... démissionnés, a été bien amusante; qu'on en juge plutôt par ce court compte-rendu.

2^{me} Compagnie.

Le lieutenant V. Duchâteau est nommé capitaine à la presque unanimité des voix; M. Ch. Anciaux le remplace comme lieutenant et obtient 64 voix. L'élection du sergent est plus mouvementée: il s'agit de remplacer M. A. Bourgeois, démissionné pour ne s'être pas présenté, l'année dernière, à l'examen.

Ce sous-officier, qui était absent lorsqu'il a été procédé aux examens, pose de nouveau sa candidature pour protester contre le refus de lui accorder un délai; malgré les 47 voix obtenues par M. Bourgeois, le major le déclare inéligible et proclame élu M. E. Aloy, ci-devant caporal, qui n'a obtenu que 23 voix. D'où protestations énergiques de M. Bourgeois, auxquelles le major met fin en faisant expulser l'orateur par un tambour.

MM. Eralsteen et Leclercq sont ensuite nommés caporaux.

Mais on nous apprend que M. Aloy renonce aux galons de sergent, parce qu'il a été élu par la minorité des gardes; l'un des caporaux élus devra donc rentrer dans les rangs.

1^{re} Compagnie.

L'Acrot est battu; mais si nous n'avons rien négligé pour faire triompher notre candidat, celui-ci, par son désistement à l'annonce du ballottage, a détruit ce que nous avions édifié. Cette leçon nous servira.

Le premier tour du scrutin pour la nomination du lieutenant donne les résultats suivants: MM. L. Tumerelle, candidat de l'Acrot 31 voix.

Emile Grégoire, 29 »

Camille Croône, 15 »

Au scrutin de ballottage, M. Grégoire est nommé par 50 voix; notre candidat n'en obtient plus que 28.

L'élection du sergent ne donne lieu à aucun incident; M. J. Thiry est nommé par 60 voix.

Les gardes élisent ensuite comme caporaux :

MM. Gheude, major,	23 voix.
Fosséprez, capitaine,	21 »
Croône, sous-lieutenant,	23 »
Vandendriessse, id.	21 »
Nemeghaire, sergent,	23 »
Hautain,	37 »
Chantrenne,	25 »
Durieux,	22 »

Les quatre premiers auront donc à opter, à bref délai, entre leur panache d'officier et les galons de caporal. Que choisiront-ils? Les paris sont ouverts.

3^{me} Compagnie.

L'Acrot a subi, dans cette compagnie, un second échec: quelques amis de M. E. Parmentier, ex-sergent démissionné pour le même motif que M. Bourgeois, s'étaient proposé, en signe de protestation, de faire sortir de nouveau son nom de l'urne. Malheureusement, ni l'intéressé ni l'Acrot n'ont été prévenus et M. Parmentier n'a obtenu que 17 voix, tandis que son concurrent, le camarade Louis Havaux, était élu par 31 suffrages.

L'élection des caporaux est aussi mouvementée dans cette compagnie que dans la première.

Il y a 47 votants: c'est M. H. Tombeur qui passe en tête de la liste avec le chiffre imposant de 7 voix; viennent ensuite MM. R. Lebrun, A. Dubois, Th. Lambert, qui obtiennent 6 voix et M. E. Loix, 5 voix.

Les cinq sonneurs de cloche de Sainte-Geztrude, M^{rs} L. Bréda, Hocq, Froment, Saublun et Hemberg, ont recueilli 19 suffrages; ils ne sont malheureusement pas éligibles.

Maintenant que l'élection est terminée et que les gardes ont librement manifesté leurs opinions, l'Acrot oublie l'échec de sa première et dernière lutte électorale; il présente de tout cœur aux nouveaux élus ses plus sincères félicitations et leur souhaite à tous une bonne dose de patience, qualité qui leur sera si nécessaire dans leurs nouvelles fonctions. C.

Boîte du Journal.

Un « abonné » nous demande de prier « MM. les agents de police de vouloir bien veiller à la sécurité » d'une maison inhabitée située à l'angle de la chaussée de Hal et du faubourg de Soignies, qui, depuis « quelque temps donne un aspect vraiment triste et » dont la cause est attribuée aux enfants qui s'amuse à lancer des cailloux dans les vitres. »
Voilà qui est fait.

A DROITE ET A GAUCHE.

Ce soir, une grande séance de spiritisme sera donnée, chez M. Hargot, marché au bétail, par l'un de nos concitoyens qui aspire à devenir l'émule du spirite de Braine-le-Château.

On nous dit merveille de cette séance, dont toutes les *Gazettes* s'occuperont.

Prix d'entrée: 10 centimes par personne et par séance.

Le nouveau spirite a eu l'amabilité d'offrir une séance spéciale à la *Gavotte*, qui, retenue aujourd'hui à Waterloo, s'est empressée d'accepter, pour demain, à 8 heures du soir.

Un magasin de confections va bientôt être installé dans la maison que M. le Dr Huart a occupée, rue de Mons; la façade, l'une des plus belles et des plus anciennes que possède notre ville, est exposée à subir des modifications, nécessaires pour approprier cette demeure à sa nouvelle destination, mais regrettables au point de vue architectural et archéologique.

La rue de Mons appartient à la grande voirie: c'est donc l'Etat qui possède le droit d'accorder le permis de modification à cette façade; avant que cette autorisation ne soit accordée, nous demandons à la Société Archéologique si l'on ne ferait pas bien de conserver par la photographie un souvenir de cette façade remarquable.

Une bonne vieille femme, décédée depuis longtemps, donnait la définition suivante des élections à une voisine qui s'étonnait du mouvement que celles-ci occasionnaient à Nivelles:

« Les élections, Marie, c'est la direction des directeurs, les plus gros, les plus savants, pour savoir mieux faire tenir les régisses. »

C'était elle aussi qui disait à sa fille:

« Adolphine, n'étorchez donc pas votre nez sur votre manche et lèvez vos cottes pour descendre à la rivière. »

S'adressant un jour à M. Rase, maître de postes:

« Ah! Monsieur Rase, c'est bien à vous de rester cinsibataire comme ça. »

« Oh! là, là! Quel beau généralium zateux vous avez là! »

L'année dernière, on a remis en bon état le sentier qui conduit de la prairie du Curat à l'extrémité du chemin du Colombier; aujourd'hui, l'épaisse couche de cendres dont on l'avait recouvert a disparu sous des débris de toute sorte que les occupants de jardins environnants viennent y déposer, de sorte que, comme auparavant, ce sentier devient impraticable à la moindre pluie.

Il existe un règlement de police qui défend de déposer des ordures sur la voie publique; ce règlement doit, nous semble-t-il, être applicable aux sentiers.

Le réverbère qui se trouvait près de l'ancien abattoir, au bas de la rue de Charleroi, a disparu, par suite de la démolition de ce bâtiment, et n'a pas été remplacé; il serait d'autant plus désirable qu'on ne laissât pas ce quartier dans l'obscurité jusqu'à l'achèvement de la salle des fêtes, que, par suite des travaux de construction, cette partie de la rue est encombrée d'obstacles.

Simple rapprochement. — Lundi, un repasseur ambulant a parcouru la ville en faisant

Saquants ablaies.

(SUITE).

... Excusez-moi, savez, Monsieur Stwégi, si dj' vos ai fait rattinde enne miette longtims, mais djé n' m'avou ni abusé: c'astou m' feumme qu'astou dins l' cour, qui m'appellout. Faut-i cwère même qu'il avou djà in moumint qu'elle criou, pasqué quand elle m'a ieu vu, elle a monté dins 'n' colère dé tous les diâles èy elle a couminché à dire:

— Là in heure qu'dj' sù ci qu'djé m' raumi l'estoumak à crii après vous èyé vos n' vènez ni! Vos n' perdez pou vo torchon, hasard! Djé n' sais ni toudi au monde dé Dieu çu qu' dj'ai fait pou mériter n' planette paréie!

» Là comme dins l' semaine, allons, quand c'est pour vous d'aller travail, i faut toudi bi qu'dj' m'erleffe enne coupe d'heures à l'avance, pou crii après vous.

» Mais l' dimanche, c'est-st-aute chouse: vos stez arrivé comme les gamins quand c'est condgi à scole; à quatre heure au matin, vos stez djà achi d'su vo lit avè vos ys drouvis comme des pòrtes dé grègne. Èyé vos m' rinvéi co bi dé l' nûte pou m' dire: « Djé sù bi » seur, feumme, qué si l' temps n'astou ni à l' pieulle, » qu'i frou djà branmin clair, pasqu'i m' cheune qu'o-n'a tapé au Spluk pou l' messe dé sept heures... »

appel à la clientèle par le cri flamand, que l'on entend à chaque pas dans les rues de Bruxelles: *Scha-renstyper*.

D'un autre côté, deux de nos amis, dont l'abonnement au chemin de fer expirait le 15 courant, ont reçu une nouvelle carte, sur laquelle le parcours était seulement spécifié en français; la désignation *Nyvel-oost—Brussel-zuid* que portent toutes les autres cartes, a été omise sur celles-ci.

Il y a donc compensation.

Nous avons signalé, dans notre dernier numéro, le puits en construction à la Montagne Saint Roch; dimanche dernier, une bande d'enfants, après avoir de nouveau franchi la palissade avait découvert l'orifice de ce puits et courait autour du trou béant.

L'insouciance des parents qui abandonnent ainsi leurs enfants sur la rue, est vraiment déplorable.

Il est trop tard cependant de se désoler quand un accident est arrivé.

Nous avons eu sous les yeux un bulletin de convocation de la garde-civique adressé à un garde de la rue de S^o Hanne.

N'est-ce pas s'âne le patron de l'employé chargé d'écrire ces adresses?

FÊTES ET CONCERTS.

Appel aux sociétés de fanfares, d'harmonie et de chant du pays et de l'étranger.

Un GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL aura lieu à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles), le Dimanche 8 Juin prochain, à l'occasion des Fêtes communales.

Une somme de 1500 francs sera répartie, par la voie du sort, entre les sociétés participantes. Des primes de 100 et de 50 francs seront réservées aux Directeurs des sociétés.

Les adhésions doivent être envoyées à M. l'Echevin H. Dugardin, Président du Comité, rue Verbist, 9, à Saint-Josse-ten-Noode, avant le 10 mai prochain.

Les sociétés qui, par oubli, n'auraient pas reçu d'invitation (avec règlement), sont instamment priées d'en aviser le Secrétaire, M. Félix Loir, rue Vonck, 31, à St-Josse-ten-Noode.

Avis aux Forains. — Les demandes d'emplacement sur le champ de foire doivent être adressées, avant le 1^{er} mai, à M. l'Echevin-Président de la Commission des Fêtes, rue Verbist, 9, à St-Josse-ten-Noode.

Le champ de foire sera plus étendu et convenablement aménagé. De grandes fêtes (festivals, concerts, cortèges, etc.), seront organisées.

Les forains pourront s'établir dès le 24 mai (Pentecôte).

— « Ascoutez, feumme, qu'dj' li-z-ai dit pou l' rapaigi, si dj' vos ai raconté tout c' qu'è vos m' rabrausnez-là, c'est qu'è d' rêvou... »

Mais elle a 'pris l' parole t'aussi rade: « C' sarou bi l' diâbe qu'è c' sarou toudi l' dimanche qu'è vos rêvri! Wéti comme el djou du Nowé, qu'è c'astou co in djou d' fesse, vos m'avez co rinvéi par nûte... »

In effet, Monsieur, es nûte là, i le ieu n' parade douci qu'i faut qu'dj' vos l' raconte.

Quand m' feumme a ieu sté rinvéièe, djé li-z-ai dit d'ainsi:

— « Feumme, comme nos avons sté couchi enne miette pu tard qu'è les autes djous, si nos d'merrines co n' démi heure ou bi twè quarts d'heure dins no lit, hon, m' fie? »

— « Pour mi, c'est comme vos volez, m' fi, qu'elle m'a respondu; no bènâ d' tcherbon ènn fra toudi qu'è dé rire èyé nos sparignrons co in djuner. »

— « Mais pou ça, feumme, i faurou qu'è vos vos r' lèvri pou d'aller drouvi les persiennes, pasqu'i m' chenne qu'dj'ai djà intindu des dgins dins l'rue qui d'zinent: « Faut-i cwère qu'è ces dgins là aront ieu » n' saqué ou l'aute par nûte, hazard, qu'è tout est co » serré; ou bi i n'arou jamais qu'i frinnent comme i » d'a branmin qui fèsont à c' te heure, qu'il arinnent » imbarqu' leus mèbes par nûte pou n' n' pai leu » maiso. » Ey il a n' vwé d'homme qu'a respondu: « Ça m' chenne toudi drolle, pasqué les autes diman-

FOLKLORE.

Faute.

In coup, l' bon Dieu èyé Saint Pierre astinent vènus pourmèner dèssus l' terre èyé comme i frou nûte, i-z-avinne esté buchî à n' pètie maiso qui stou au coin d'in bo, pou dmander à lodgi.

C'est-st-enne vieie grand'mère qui a v'nu drouvi: les deux vwéyageurs ont fait leu commission.

— Mon Dieu, dist-elle grand'mère, djé n'ai qu'enne place dins m' maiso: commint volez qu'dj' vos lotche? Djé n'ai qu'enne botte dé strin.

— Ça n' fait ri, grand'mère, dist-i l' bon Dieu, nos couch'rons bi d'sus.

Ça fait qu'i-z-ont là passé l' nûte.

Elle grand'mère avou in rouet èy elle a filé d'jus-qu'à bi tard dins l'svèrée; mais l' bon Dieu èyé Saint Pierre el fèzinent toudi inmarvoî èy elle tapou toudi avè s' quénouie, mais ç'astout toudi St-Pierre qui attrapou tous les coups.

El lend'main au matin, devant d' pàrti, i-z-ont d'mandé combi c' qu'è ç'astout pou leu lodg'mint.

— Mon Dieu, dist-elle grand'mère, qu'è volez qu'dj' vos dmande? Vos stez djà pòufes vous autes mêmes.

— Comme vos couminchrez vo djoûrnée, vos l' finirez, dist-i l' bon Dieu.

Èyé là dsus, i sont partis.

In pit temps par après, el feumme est soûrtie èy elle a trouvé à l' terre enn' pièche d'our. Elle lè ramasse èy aussi rade elle d'in trouffé in aute. Elle d'a tant ramassé qu'au nûte elle a d'vu d'aller ké in vacha à l' cinsé d' costé pou les pòûter dins s' maiso.

Quand elle a rappoûrté l' vacha au cinsé, il avou djustémint 'n' pièche d'our qui avou dmeuré din 'n' craie.

— Vos avez mesuré des liards, grand'mère? dist-i l' cinsé.

— Oï, èyé djé vos branmin pu riche qu'è vous.

— Comment ça? dist-i l' cinsé.

El grand'mère a raconté l'histwère avè les deux vwéyageurs qui avinrent vènu lodgi à s' maiso.

— Djé sù bi seur qu'è c'est les ciens qui ont vnu ahier à m' maiso et qu'è dj'ai rfusé, dist-i l' cinsé. Dè qu'è costé s' qu'è s' voie? Djé les rattrapai put-ete.

El grand'mère a monsté l' tchémin: i stinent dédjà bi lon, mais i l' za rieu tout l' même èy i sont rvénus avè l' cinsé.

El lend'main au matin, les deux vwéyageurs ont dmandé combi c' qu'è ç'astout pou leu lodg'mint.

— Qu'è volez qu'dj' vos dmande? dist-i l' cinsé. Vos stez djà pòufes vous autes mêmes.

— Comme vos couminchrez l' djoûrnée, vo l' finirez, dist-i l' bon Dieu.

El cinsé astou dja tout binaiche: mais il a sté dsus lé lieu èy il a fait toute el djoûrnée.

Raconté à Edouard Parmentier.

» ches, à quatre heures, tout est djà drouvi èyé l'hom-me est djà su s'n uche qu'i chuffelle ses airs. »

Djé n'avou ni co dit l' dernière parole qu'è m' feumme saute dju du lit, à pania volant, pou d'aller drouvi les persiennes.

Elle prind in allumette pou allumer l' vèieuse èy in passant dlé l' rinveie, elle vwé qu'i n'astou qu'in heure èy in quart: elle a monté du coup dins n' colère dé tous les ciq cints diâbes èy elle fèsou si bi d'aller ses bras qu'è v'la l' vèieuse qui tché d'su l' plantché èyé l' feu qui prind dins s' pania.

Djé sù pourtant in ancien pompier, pusqué dj'astou djà du temps d' Germain Gible; mais quand dj'ai ieu vu qu'è tout c' qu'arrivou là ç'astou dé m' faute, dj'ai fait l' chennance qu'dj' rêvou...

Mais m' rêvatche n'a ni duré longtims: su n' minute dé temps, dj'ai sté aussi nu qu'in vier; em' feumme, in vyant qu'è l' feu astou dins s' tchèmise, a radmin satchi les couvriètes dju du lit pou stouffi l' feu qu'astou alintour dé telle.

Ça fait, quand dj'ai ieu vu ça, djé m'ai achi d'su m' lit èyé dj' li ai dmandé si elle né dévnu ni sotte dé d'aller risqu' d' brûler des bellès couvriètes d'ainsi.

Adon elle a couminché enne nouvelle scène: elle disou qu'dj' m'inquiéto pu rade des couvriètes qu'è d'telle èyé qu'elle aim'rou co méieux qu'è l' maiso tchérou qu'è co v'ni couchi avè mi el veie d'enne fèsse.

El long nez.

FAUFE.

Il avou in coup in rwé qui n'avou qu'enne fie.
I l'vyou si volt qu'i n' sayou ri l'rfuser.

Mais, pa in bia djou, es papa a d'vu d'aller à l' guerre. Il avou dit à ses sùdjets qu'i fallou d'ner à s' fie tout c' qu'elle demandrou. Il avou même confii à iun d' ses sùdjets des liards à l' disposition de s' fie.

Elle astout fourt gourmande : tous les coups qu'elle soutrtou èyè qu'elle vyou enne saqué d' bia à in pâ-tissier, elle né wétou ni à les liards, i li fallou.

Il avou in djou in charlatan qui a intindu pàrler d' ça; i counnichou in bo qui avou enne pwère tout c' qu'il avou d' bia èyè d' gros : mais ç'astou in vrai pwéson, à in point qu'o-n-atrapou n' créchance dé chair.

I d'a sté ké èy i s'a v'nu mette dins l' passage dé l' fie du rwé, à l' soutrtie dé messe. Mais quand elle l'a ieu vu, elle n'in povou pu pou l'avwèr, fôurce qu'elle astou belle èyè grosse.

Elle a invoi s' fie dé chambe demander l' prix : el marchand s'a volu fé tirer l'oreie pou l' vinde; i n'avou qu'enne condition qu'i l' vindou cint ciquante francs, fôurce qu'èyè ç'astou in fruit râle.

Il i a tout l' même fallu èyè elle l'a ach'té.

Elle lé wétou comme in erlique; elle né dé mindjou qu'ielle toute seule.

Mais v'là qu'au nûte, es nez couminche à s' gonfler èyè qu'elle souffrichou fourt.

Pou sé r'consoler, elle mindjou toudi dé s' pwère; mais ç'astou — vos comperdez bi — pire in pire.

Les médcins ieuss mêmes en' savinne au diàle qu' ç'astou; i n'avou pou dé r'mède dé savwè fé l'opér-ation, fôurce qu'i stou coria.

Mais elle mindjou toudis s' pwère sans lach' èyè pu c' qu'elle dé mindjou, pu c' qu'èyè s' nez grandichou.

O-n-a sté oblidge d' drouvi l'uche de s' tchambe pou qu'èyè s' nez puche deskinde les apas.

Là s' père ervénu, ç' coup-ci : il a bi sté saisi in vyant s' fie arrindgée d'ainsi.

Il a dit qu'il avou r'mède à tout.

Djustémint, il a v'nu in marchand qui vindou d' z-onguents qui guérichinnent tout. Mais ç'astou in apothicaire comme l'aute.

O l'a fait appèler au palais. I leu-z-a dit qu'i garantichou dé r'fé l' fie avant vingt-quatre heures pa s'n onguent qu'i leu donn'rout; il a dit étou qu'èyè l' pu grande dé ses peines, ç'astou qu'i d'vou pàrli tout d' suite pou in aute país, mais qu'i leu donn'rout lé r'mède tout l' même.

Es marland ci leu-z-a co tiré n' belle carotte : i leu-z-a fait in potet qu'il ont d'vu paï brammin tchèr.

Ey au d'bout d' tout, es-n-onguent a fait dev'nu l' nez co pu grand èyè tout nwèr, à in point qu'elle a

In malheur n'arriffe jamais tout seu : i faut vo dire qu'èyè d'ins-n-in coin d' no tchambe il a in trô d' soris; pou l' z impèch' d' vèni, djé m'tou d'su enne paire de viès bottes qu'èyè g'ardou pou mi avwèr les tiches pou fé des briddes de chabots èyè c'est là d'dins qu'èyè djé m'tous m' petite carotte.

V'là-t-i ni qu'èyè d'ins s' colèrè, em' Twénette attrape djustémint m' botte, qu'il avou là qu'èyè bias gros sous d'dins èyè qu'elle mé l' tape après l' tiessè.

En' demandez ni comme mes gros sous ont sté : i stinnent tout près au cabaret d'vant mi, à fôurce qu'i d'allinnent rette.

I n' mé manquou pu qu' ça pou iessè d'ins les grâces de m' Twénette qui, pou n' pu m' vir dévant ses ys, a r'mis s' cotte èyè est deskinde in bas.

Mais s' colèrè a ieu sté ràde évoite èyè c' sàra co l' même avé s' petit moulon dé t' à l'heure : i n'a pou d' s' belle ieu qui n' s' troublelle...

Pàrlonnes d'aute chouse...

Nous dûmes prier ici M. Leclercq de nous excuser et nous nous sommes retiré, après avoir reçu la promesse que nous reprendrions avant peu cet intéressant entretien.

M. Leclercq nous rendit en effet visite quelques jours après et voici ce qu'il nous dit :

(La fin au prochain n°).

d'vu stouffi : elle est mourte.

I n'avou ri d' si curieux qu'èyè d'vir es-n-interrnint là; ç'astout in douppe; il avou n' caisse témint grande pou l' nez qu'o-n-a d'vu prinde in escadron d' cavalerie pou l' satch' èyè qu'o-n-a d'vu cach' toutes les pu grandès rues pou passer.

Raconté à Victor Pigeolet par J. B. épouse P.
G. W.

Anagramme.

C'est pour qui court après la muse
Un repos souvent oublié.
Un produit, si je ne m'abuse,
Du plomb à l'acide lié.
Médée, en employant la ruse,
La fit consumer sans pitié.
Dans l'atlas, dont fort souvent j'use,
Un beau département hié.

La solution des mots en carré de notre dernier numéro est :

C E S A R
E P A V E
S A V O N
A V O U E
R E N E S

Ont deviné : Seurasou Frick et Nened; Totor et choumaque et Tati l' perriqui; Damini et sa femme Mont-St-Guibert; Mes vœux de bonheur à Marie et à René, de Court; Irma de Chenée, qui envoie un bon souvenir aux chers Aclots; E. 1000; J. Roux; A Singe H.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 12 AU 18 AVRIL 1890.

NAISSANCES. — Léontine-Sidonie-Philomène-Gh. Herman.

— Pauline-Charlotte-Léonas-Gh. Decrolier.

MARIAGES. — Emile-Victor Ghislain Arcoly, 22 ans, me-noisier, avec Marie-Ernestine-Joséphine Pacquot, 27 ans, accoucheuse diplômée. — Pierre-Joseph Denis, 30 ans, chef pœcheur au chemin de fer, avec Marie-Joseph-Ghisl. Marin, 24 ans, tailleur.

DÉCÈS. — Charlotte Miot, 31 ans, tailleur, veuve de François-Joseph-Gh. Allard, décédée rue de Bruxelles.
4 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 13,50
— Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 18,00 —
Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 1,60.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppé, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

Pour le 15 septembre 1890

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 93 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire. (91)

A louer : UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.
S'adresser au bureau du journal. (109)

COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890 :

1^o UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit Verte tarte, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2^o UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares
S'adresser au bureau du journal. (96)

A VENDRE . Pommes de terre MARJOLAI-DETOURNAY, jardinier, marchand d'arbres et fleurs, place de l'Esplanade, Nivelles. (116)

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques. (115)

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles. (86)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE. (85)

A vendre d'occasion, un vélocipède neuf, monté sur billes. — Prix modérés.
S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

Un Garde Civique de la 2^e Compagnie, très affairé, cherche un remplaçant.

Appointements selon capacités.

Prendre adresse au bureau du journal.
P. S. Pour ce qui concerne la couleur des cheveux, la ressemblance n'est pas nécessaire.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,

Grillages, Chenils, Faisanderies.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-modérés.

(52)

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR
Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNOYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons,
Vases de latrine en grès vernissés. (105)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions
à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE

CHAMBRES FUNÈBRES

Élégante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Etuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants. (35)

Ancien horloger de Lillois vient de s'établir chez son beau fils
CAMILLE CROONE, boulevard, faubourg de Namur à
NIVELLES.

MAGASIN
D'HORLOGERIE

réparations

A DES PRIX DÉFIANT

TOUTE CONCURRENCE.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT. (108)

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande
Maison, rue S^{se} Anne et plusieurs
petites **Maisons**.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart. (79)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (58)

A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (61)

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (54)

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de François Schwarz
RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. — Panes en verre, mastie.

Travail soigné. — Prix modéré. (116)

Voulez-vous être bien habillé au goût du jour
Adressez-vous chez **F. ROMBOUTS**
PROFESSEUR DE COUPE ET COUPEUR DIPLOMÉ
RUE SAINTE GERTRUDE, 16, NIVELLES.

En examinant sérieusement et avec un peu d'attention, les TISSUS ainsi que les VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS de cette maison, on reconnaît de suite combien ces produits sont supérieurs, comme qualité, comme coupe et comme fini à tout ce qui se vend ailleurs.

Pourquoi payer ailleurs 50 francs pour un costume, lorsque vous pouvez avoir le même sur mesure, en belle chevot anglaise, garantie pure laine, au prix de 38 francs ?

PANTALONS, haute nouveauté anglaise, vendus partout 25 et 28 francs, au prix incroyable de 16 et 18 francs. Costumes pour hommes de 11,50 à 38 francs. Pour enfants depuis 4,50.

Choix considérable de pantalons. Coupeur expérimenté, M. ROMBOUTS donne toute garantie à sa nombreuse clientèle. Aucun vêtement n'est livré s'il n'est entièrement du goût de l'acheteur.

Une simple visite aux magasins vous permettra d'apprécier les avantages réels que vous pouvez y trouver. (118)

PRIX FIXE.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr. 1,60
» verte, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
Boîte brune, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
» avec ruban, » » » »	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.** (76)

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims (36)

Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1^{re} qualité, tels que linteaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, roudoirs, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est. (110)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)